

*Communiqué de presse du 8 février 2018*

### **Les bourses d'études doivent être allouées à travers le financement des hautes écoles**

**L'Union nationale des étudiant-e-s de Suisse (UNES) prend position par rapport au projet de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) au sujet des subventions attribuées pour les coûts de la formation des hautes écoles universitaires. Le projet réglemente la somme d'argent qu'un canton doit payer pour les étudiant-e-s qui étudient dans une université externe au canton. L'UNES propose que le calcul des versements compensatoires soit modifié. La somme totale de l'attribution des bourses d'un canton doit être prise en compte dans le calcul des versements compensatoires afin d'éviter des réductions dans le système de bourses.**

En réponse à la consultation autour de la révision de l'accord intercantonal universitaire (AIU), l'Union nationale des étudiant-e-s de Suisse (UNES) revendique que toutes les dépenses cantonales en faveur des bourses et des prêts à la formation soient prises en considération. La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) remanie et réglemente la somme d'argent qu'un canton doit payer pour les étudiant-e-s qui étudient à l'extérieur du canton. « *Dans les cantons ruraux, il y a souvent plus besoin de bourses en raison des grandes distances à parcourir pour rejoindre la prochaine université* » explique Josef Stocker, ancien co-président de l'UNES. « *Si l'on inclut le paiement des bourses d'études dans l'AIU, ces différences régionales peuvent être prises en compte, tout en encourageant les contributions à la formation supérieure.* »

### **Pas de compensation dans le système de bourses**

L'actuel projet de révision de la CDIP mène vraisemblablement à ce que les cantons doivent payer plus de subventions. Les mesures proposées par l'UNES éviteraient que les cantons ne doivent compenser les réductions faites dans le système de bourses en payant des subventions plus élevées. « *Afin de garantir l'égalité des chances, la CDIP doit prendre des mesures pour éviter ces réductions dans le système de bourses* », souligne Josef Stocker, « *l'UNES est convaincue que l'intégration des bourses dans l'AIU pourrait en ce sens apporter une contribution essentielle en ce sens.* »